

# La Gazette des Comores

*Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end*

**Quotidien Indépendant d'Informations Générales**

24<sup>ème</sup> année - N°4542 - Mercredi 10 Janvier 2024 - Prix : 200 Fc

APPEL À MANIFESTER LE 9 JANVIER :

## Le faux bond de l'opposition



### MÉDIAS

**Améliorer les pratiques journalistiques  
en période électorale à Mohéli**

LIRE PAGE 2

**Visitez le site de La Gazette  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)**

**27 Djamadul Thani 1445**

**Prières aux heures officielles  
Du 06 au 10 Janvier 2024**

**Lever du soleil:**

**05h 48mn**

**Coucher du soleil:**

**18h 38mn**

Fadjr : 04h 33mn

Dhouhr : 12h 13mn

Ansr : 15h 50mn

Maghrib: 18h 40mn

Incha: 19h 52mn



## ELECTIONS 2024 :

## Moussa Ibrahim : "Ma priorité, une mutuelle de santé pour les femmes enceintes"

*Mettre en place une mutuelle de santé dans l'île de Ngazidja pour les femmes enceintes surtout les plus démunies, rénover la préfecture du centre qui répondra aux attentes de la population, embellir l'île de Ngazidja par un véritable aménagement du territoire, telles sont les priorités du programme de Moussa Ibrahim, candidat indépendant aux élections au poste de gouverneur.*

L'archiviste de la préfecture de Moroni, Moussa Ibrahim, est candidat au poste de gouverneur de l'île de Ngazidja. Ce natif d'Iconi autrefois candidat aux élections législatives de 2015 et 2019 sous la couleur du parti Dudja de l'ancien gouverneur Mzé Soulé Elbak, dit qu'il est temps de s'engager pour bien défendre son île. Dans un entretien à La Gazette, il a étalé ses priorités s'il est élu gouverneur de l'île de Ngazidja. « La première chose sera de mettre en place une mutuelle de santé pour les femmes enceintes, rénover la préfecture du centre pour répondre aux attentes de la population et embellir notre capitale », avance-t-il.

Il s'est beaucoup étalé sur la santé. « La femme enceinte a besoin de visite, échographie jusqu'à l'accouchement. Nous savons qu'il y a ceux qui n'ont pas les moyens. Elles méritent d'avoir ce qu'il faut durant toute cette période. Donc, nous allons mettre en place une mutuelle de santé pour l'île », poursuit-il. Et d'ajouter : « Cette mutuelle va aider financièrement chaque femme enceinte pour ses soins. Elles ne vont rien payer. C'est le gouvernorat qui les prend en charge. Ses soins seront gratuits jusqu'à l'accouchement dans chaque l'hôpital ».

Etant archiviste de la préfecture de Moroni, il entend bien évidemment rénover l'état civil. « C'est notre état civil, tout ce qui est document : extrait de naissance, résidence et autres on les cherche là-bas. Ceux qui sont de l'intérieur comme ceux de l'extérieur font leur document ici. Donc il nous faut un état civil digne de ce nom. C'est-dire au-delà de réhabiliter le bâtiment, il faut digitaliser l'administration pour améliorer les travaux et surtout conserver les dossiers » dit-il. Il promet aussi de rendre gratuit l'extrait de naissance pour chaque nouveau-né. « Beaucoup de parents

prennent du temps pour venir faire l'extrait de naissance de leur enfant par manque de moyens. Certains le font quand l'enfant va commencer l'école. Ça devient aussi difficile, car il faut passer par la justice et déboursier une somme colossale. Donc, les extraits de naissance seront gratuits. Chaque enfant aura son extrait de naissance », promet-il.

Il appelle les comoriens à aller voter le 14 janvier prochain. « Si vraiment on veut changer ce système, il faut voter peu importe son choix. Certes, on a le sentiment que ça sera la même chose qu'en 2019, mais, un politicien ne peut pas avoir peur de participer dans une élection quel que soit son sentiment. J'avais demandé aux candidats de faire un tirage au sort pour dégager une candidature unique pour affronter la mouvance présidentielle mais ils ont refusé ; Donc maintenant, il faut bien préparer nos assesseurs. Encore une fois il faut aller voter, afin d'en finir avec ce régime », conclut-il.

Nassuf Ben Amad



## MÉDIAS

## Améliorer les pratiques journalistiques en période électorale à Mohéli



*Le CFPJC (Centre de Formation et de Perfectionnement des Journalistes des Comores) avec l'appui de l'Organisation Internationale de la Francophonie vient d'organiser un atelier d'échange sur la couverture médiatique en période électorale. Les journalistes de l'audiovisuel, de la presse écrite et des réseaux sociaux exerçant à Mohéli ont passé 3 jours d'échange avec des experts nationaux afin de promouvoir la qualité de l'information dans un contexte sensible d'élection.*

Du 3 au 5 Janvier 2024, l'hôtel Faradel à Fomboni a accueilli une formation regroupant les journalistes de l'audiovisuel, de la presse écrite, et ceux des réseaux sociaux sur la pratique journalistique en période électorale. Une période très sensible souvent marquée par des violences verbales et parfois physiques, et des tensions attisées ou provoquées par des fausses informations. Durant ces 3 jours

de formation, plusieurs thèmes ont été abordés notamment les différents enjeux en période électorale, des enjeux spécifiques, politiques et sociaux des élections de 2024.

Les éventuels contentieux électoraux, les notions de désinformation, ou d'information malveillante ont été tous abordés. Ces hommes et femmes de médias sont appelés encore une fois au respect de la déontologie et de l'éthique journalistique. « Vérifier l'information avant sa publication » martèle Mariata Moussa, l'une des formateurs incitant ces bénéficiaires à s'imprégner des textes régissant les médias aux Comores ainsi que la charte de Hamramba mais surtout le code électoral. Me Gérard Youssouf, commissaire à la CENI (Commission électorale nationale indépendante) intervient sur les différentes étapes du processus électoral 2023-2024 depuis la période d'enrôlement des électeurs jusqu'à la phase de campagne où les médias ont l'obligation de respecter un temps d'antenne équitable à tous les candidats pour l'audiovisuel et même espace pour la presse écrite.

Des anciens journalistes de renom tel que Kamal-Eddine Saindou, Kamal Ali Yahoudha et autres eu chacun à intervenir sur des thématiques relatives à la couverture médiatique en période électorale. La sécurité du personnel des medias qui est d'une importance capitale a été abordée et les rédacteurs en chef sont appelés à protéger leur personnel en évaluant le taux de risque encouru. « Pour l'intérêt vital, les journalistes ont droit à la santé phy-

sique et psychologique » a-t-on indiqué.

Il a été rappelé que les médias peuvent être un véritable mécanisme de paix et de démocratie, donc divulguer des informations qui peuvent induire à la haine ou devenir

source de conflits au niveau de la communauté « est strictement interdit en journalisme. Une bonne information est celle qui rend justice et non celle qui conduit à l'instabilité » insistent ces formateurs. « Cette formation est une parfaite expérience,

elle nous a permis de prendre un recul et revoir notre manière de travailler » témoigne Chadhuli Sudiki journaliste à Radio Mwali.

Riwad



## APPEL À MANIFESTER LE 9 JANVIER :

**Le faux bond de l'opposition**

Alors qu'ils ont lancé un appel solennel une semaine plus tôt, les opposants pro-boycott des élections du 14 janvier, n'ont finalement pas tenu la manifestation qui devait avoir lieu à Moroni hier mardi. Ce n'est que tard dans l'après-midi qu'ils se sont fendus d'un communiqué pour annoncer le report.

Les opposants pro boycott des élections du président de l'Union et des gouverneurs des îles ont fait un faux bond aux quelques militants qui ont eu le courage de faire le déplacement au milieu des forces de l'ordre déployées un peu partout dans la capitale pour sans doute empêcher les opposants de battre le pavé. Pourtant en prélude à ladite manifestation, la direction du Front com-

mun anti élection avait lancé un appel solennel à toutes les Comoriennes et tous les Comoriens, force est de constater qu'aucune grande figure parmi les organisateurs n'a daigné apparaître dans la capitale, provoquant ainsi le courroux de la poignée de militants venus pour la circonstance. « Nous sommes venus ici à nos risques et périls, pendant qu'ils sont dans leurs salons. C'est lâche ce qu'ils nous ont fait », tempête ce teneur depuis l'emblématique place de l'indépendance quadrillée par la force publique.

Ce n'est qu'en début d'après-midi qu'un communiqué a été publié par les organisateurs pour annoncer les raisons de ce faux bond. Ils évoquent un climat général marqué par les différentes manifestations populaires en cours dans

les localités et « la volonté du pouvoir dictatorial d'entraîner les forces démocratiques dans une spirale dangereuse pour la Nation ». Par conséquent, ils ont décidé de reporter sine die la manifestation. « Les nouvelles dispositions prises pour la réussite du combat en ces heures décisives seront communiquées en temps utile à tous les militants et les structures engagés dans cette lutte cruciale pour les libertés publiques et constitutionnelles et l'organisation de véritables élections transparentes, démocratiques et crédibles », poursuit le document.

Selon nos informations, c'est depuis la veille que la décision de reporter la manifestation a été prise par l'instance dirigeante du Front anti élection. Les raisons sont diverses. La principale, les dirigeants peinent à avoir du soutien parmi les

partis et autres groupements de l'opposition favorables au boycott. En témoigne ce courrier de Comred adressé aux organisateurs qui ont tenté de convaincre la Convergence des mouvements pour la République et l'État de droit, à la tête de laquelle le Mouroua de Said Abbas Dahalane. « A notre grand regret, les entretiens ne nous ont pas permis d'avoir une feuille de route claire, de nature à mobiliser toutes nos forces dans le projet que vous avez esquissé. Dans ces conditions, le Comred ne pourra pas s'engager dans un tel projet immédiat, mais confirme son entière disponibilité, à tout moment, pour poursuivre les échanges, afin que notre pays mette, dans les plus brefs délais, un terme définitif à cette dictature, grâce à la mobilisation de toutes les forces démocratiques de notre pays ».

Il faut dire que même si les organisateurs avaient maintenu la manifestation, pas sûr que les choses se seraient déroulées comme prévu. Les forces de l'ordre ont été déployées partout dans la capitale pour empêcher cette expression démocratique. Les journalistes qui s'étaient regroupés à la place de l'indépendance ont été priés d'évacuer les lieux. Le leader du parti Hury, Achmet Said Mohamed, est arrêté par la gendarmerie à son domicile selon ses proches. Il aurait appelé les siens à prendre part à cette manifestation anti élections. Une position qui suscite des interrogations quand on sait que le mis en cause bat campagne au côté du candidat à la présidentielle Salim Issa, soutenu par le parti Juwa.

Andjouza Abouheir

## ELECTIONS 2024 : J-4

**L'AMP rappelle les sanctions contre toute atteinte au code électoral**

Le département juridique de la direction de campagne de la Mouance présidentielle était devant la presse hier 9 janvier, pour fustiger les tentatives « illégales » de déstabilisation du processus électoral, initiées par l'opposition avant de rappeler les sanctions prévues par la loi pénale.

Bien que les hommes en treillis soient déployés aux quatre coins de la capitale pour empêcher la tenue des manifestations annoncées par les ténors de l'opposition appelant au boycott des élections du 14 janvier prochain, le département juridique de la direction de campagne de la mouance

présidentielle a rencontré la presse pour rejeter en vertu du code électoral toutes les initiatives de l'opposition visant à déstabiliser le prochain scrutin. « C'est pour nous une nécessité de se prononcer sur la manifestation de l'opposition prévue ce 9 janvier. Il s'agit d'une manifestation illégale. D'abord, l'article 182 du code électoral stipulant les conditions d'organisation des manifestations électorales, impose l'avertissement de la CEII, de la CECI et du CNPA au moins deux jours avant la tenue des manifestations électorales. Cet avertissement doit déterminer les organisateurs et le lieu de l'événement en cas de débordement. Des procédures que l'opposition n'a pas respectées. C'est donc hors la

loi », explique Me Abdoul El Wahab Moussa.

Et de poursuivre : « Ensuite, l'article 181 va dans ce sens et détermine les acteurs autorisés à organiser des rassemblements publics en cas d'élection. Il s'agit des partis politiques reconnus conformément aux dispositions de la loi en vigueur portant organisation et fonctionnement des partis et regroupements politiques en lice pour le ou les scrutins. Et l'opposition n'est pas dans la lignée électorale. Ce qui ne lui permet pas d'organiser un rassemblement public en période de campagne électorale ». Selon lui, la manifestation de l'opposition est contraire à la loi électorale. « Le code électoral est réformé sur l'architecture de la nou-

velle constitution mais les articles liés au processus des réunions existent depuis 2014 pour ne pas répliquer que le code électoral a été modifié en faveur du gouvernement », dit-il.

Concernant les sanctions réservées aux transgresseurs de la loi électorale, elles vont de 60 jours et 6 mois d'emprisonnement et une amende de 50.000 à 500.000 fc selon Abdou El Wahab. A son tour Me Janvier Abdourassoul Abdourahmane a poursuivi que ces sanctions sont valables pour tout candidat ou autorité « ayant proféré un discours écrit ou oral créant des rixes, des bagarres mettant en péril l'ordre et la sécurité publique ». « Les comportements villageois visant

à empêcher ou dénigrer les candidats sont réprimandables pendant cette période de campagne. Les candidats doivent être traités sur un même pied d'égalité et avec respect. Peu importe la localité », souligne-t-il. Me Janvier a également soutenu la nomination des membres des bureaux de vote qui selon lui s'est faite conformément à la loi. « Selon l'article 219, les membres des bureaux sont nommés par décision du président de la CENI. Et selon l'article 217, les membres des bureaux doivent avoir un niveau bac+2. Et cette nomination a suivi la procédure normale dans toutes les îles », conclut-il.

Kamal Gamal

## ELECTIONS 2024

**Bourhane Hamidou promet une révolution verte à Mohéli**

Le candidat à la présidentielle Bourhane Hamidou vient de tenir lundi 8 janvier son premier meeting à Mohéli. Accompagné de Natuk Mohamed Mouzaour dont la candidature à la présidentielle a été éliminée et de Harithi Saindou dont la candidature au poste de gouverneur d'Anjouan a été aussi rejetée, l'ancien président de l'assemblée a enflammé le public à Mohéli. En termes de mobilisation et d'ambiance, Bourhane Hamidou se place en deuxième position derrière le candidat de l'AMP Azali Assoumani. Rappelons que 3 autres candidats ne sont pas encore arrivés à Mohéli.

C'est à la place de l'indépendance de Fomboni que les candidats viennent à tour de rôle se mesurer. Malgré un accident qui vient de se produire sur place où

agents de la SONELEC qui branchait l'électricité a été court-circuité du haut du poteau et grièvement blessé, l'ambiance était au rendez-vous. Six discours ont été prononcés avant celui du candidat. Des discours qui pointent du doigt « la mauvaise gestion du régime actuel, la centralisation à Moroni des affaires de l'État au détriment des autres îles », mais surtout mettant en garde toute tenta-

tive de fraude « au risque d'un embrasement du pays ».

L'ancien président de l'assemblée Bourhane Hamidou viendra enflammer la foule sur des promesses sur ce qu'il appelle une révolution verte. À commencer par la spécialisation des élèves à partir de la classe de 3ème dans des écoles techniques pour ceux qui ont des difficultés dans l'enseignement général.



La mise en place des écoles d'excellence qui formeront les responsables de demain est également au programme. Quant à l'université, elle doit avoir des grandes écoles d'enseignement supérieur car pour M. Bourhane, l'université coûte cher pour former des hauts cadres. « L'État doit prendre en charge des étudiants en formation supérieure à l'étranger pour qu'après ils reviennent servir le pays. C'est inacceptable qu'aujourd'hui nous soyons dans l'Union africaine, la Francophonie, la Ligue arabe et qu'aucun comorien ne travaille dans ces institutions » a-t-il regretté avant de lancer une pluie de promesses aux mohéliens.

« Je sais ce que veulent les mohéliens, c'est la décentralisation vous l'aurez, l'autonomie je vais la rétablir car c'est ce qui permettra la stabilité du pays » rassure le candidat. Ils s'attaque ensuite à la vie chère et promet d'envoyer des bulldozers

dans les îles pour ouvrir des accès aux champs permettant des gros investissements agricoles. « En m'élisant, vous n'allez pas le regretter car je viendrai avec un port acceptable » a-t-il enchaîné et de poursuivre sur une baisse des taxes douanières pour que les produits soient accessibles notamment le riz qui sera complètement libéralisé. L'État aura juste le rôle de contrôle pour que le riz se vende à un prix abordable.

« Les mohéliens si vous me donnez votre confiance l'ylang ylang et la vanille seront transformés ici sur place pour que nous puissions les vendre cher tout comme le girofle qui a un bon prix à l'extérieur. C'est surtout cette ambiance euphorique du début à la fin qui a marqué le passage de candidat Bourhane Hamidou à Mohéli.

Riwad

## HABARI ZA UDUNGA

## L'hypocrisie sociale, un sport national

" Tsandza nikedro no ntsihibe, nitsidhulumu ... " Sedo

Dans les îles de la lune, il ne manque pas une occasion de constater à quel point nous sommes imprégnés de cette attitude par laquelle « on exprime des sentiments, des opinions que l'on n'a pas ou que l'on n'approuve pas, soit par intérêt, soit par lâcheté. » Dans ce contexte, il est bien difficile pour ceux qui veulent instaurer un Etat de droit, de pouvoir se retrouver.

Un exemple basique très connu est celui qui consiste à faire suivre un "bonjour" par un "comment ça va?" mécanique. Et si l'on se hasarde à répondre autre chose que "bien merci", on sent tout de suite le visage de votre interlocuteur se décomposer par l'ennui et le désarroi. C'est pourquoi notre hypocrisie sociale consiste à s'abstenir de répondre sincèrement à la question. Le genre de réponse : « on va comme le pays » reflète assez bien cela.

L'hypocrisie sociale chez nous se reflète sur un certain nombre de cas : Nous savons que la justice manque de moyens, mais nous

continuons à dire que la justice doit être ceci ou cela ; Nous savons que notre fonction publique est pléthorique mais nous continuons à recruter des gens. Que notre masse salariale dépasse allégrement le seuil communément admis, mais la superstructure nomme à tour de bras de conseillers sans réelle attribution.

Quand des gens sont emprisonnés pour des détournements des deniers publics, nous nous empressons d'aller demander à la notabilité de jouer les intermédiaires avec le pouvoir politique. Nous accusons les « gros » directeurs de dilapider l'argent public mais nous sommes les premiers à aller leur demander de nous rendre un service.

Nous sommes contre les passe-droits dans les administrations, cependant nous n'avons jamais la patience de faire la queue comme le commun des mortels. Combien de fois, nous changeons de sujet de discussions à l'arrivée d'un gros bonnet que nous saluons avec des courbettes alors qu'une minute auparavant, nous étions en train de casser du sucre sur son dos.

Que des fois, nous nous empressons

de participer à un Madjiliss d'un homme connu pour être un prédateur des biens publics mais nous nous bousculons pour aller lui serrer la main, sourires aux lèvres, pour lui signaler notre présence face aux caméras des téléphones mobiles.

En définitive, si nous voulons que les choses commencent à changer chez nous, nous devons d'abord refuser cette hypocrisie sociale qui contribue à enfoncer de portes ouvertes. La lutte contre la corruption ne peut pas se mener avec seulement une commission alors que nous savons dans quel contexte elle va évoluer.

Si pour certains, l'hypocrisie sociale est indispensable pour éviter de paraître celui qui empêche les gens de continuer à s'y complaire dans leurs erreurs, chez nous elle a pris des proportions inquiétantes, car elle a gagné une grande partie de la société. L'hypocrisie sociale est devenue un sport national Il est grand temps d'en prendre réellement conscience du phénomène !

Mmagaza  
(Paru en 2018)

**La Gazette des Comores**  
BP 2216 Moroni - UNION DES COMORES  
Tél. (269) 37-79-80 - 33 26 76

**BULLETIN D'ABONNEMENT**

Nom : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse postale : \_\_\_\_\_ email : \_\_\_\_\_  
Tél. : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_ Mob : \_\_\_\_\_

**Périodicité :**  
3 mois  Montant : \_\_\_\_\_  
6 mois  Montant : \_\_\_\_\_  
12 mois  Montant : \_\_\_\_\_

**Mode de règlement :**  
Espèces   
Chèque  n° \_\_\_\_\_  
Virement bancaire  réf. : \_\_\_\_\_

Moroni le,  
Signature : \_\_\_\_\_

**Tarifs d'abonnement**  
(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Anuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127

**UNION DES COMORES**  
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche  
de l'Environnement, du Tourisme  
et de l'Artisanat



**GRUPE DE LA BANQUE AFRICAINE  
DE DEVELOPPEMENT**



جمهورية القمر المتحدة  
الوحدة - التضامن - التنمية  
وزارة الزراعة والصيد والبيئة  
والسياحة والحرف اليدوية

Projet d'Urgence d'Appui à la Production Agricole (AEFPF-Comores)

## CELLULE D'EXECUTION DU PROJET

Don n°: 590015 5017604 / Projet n°: P-KM-A00-002

### Avis d'Appel d'Offres National

IAS N° : AON/BIENS/09/2023/ AEFPF

**Acheteur :** Ministère de l'Agriculture, de la Pêche de l'Environnement, du Tourisme et de l'Artisanat

**Projet :** Projet d'Urgence d'Appui à la Production Agricole (AEFPF-Comores)

**Intitulé du Marché :** Acquisition et livraison des 16 motoculteurs et 4 tracteurs avec accessoires : lot unique

**Pays :** Union des Comores

**Don N° :** 590015 5017604

**Méthode de passation de marché :** Appel d'Offre National

**AOI N° :** AON/BIENS/09/2023/ AEFPF

**Émis le :** Le 11 janvier 2024

1. Le gouvernement de l'Union des Comores a reçu un financement de la Banque Africain de Développement (BAD) ci-après dénommée la Banque pour financer le Projet d'Urgence d'Appui à la production agricole aux Comores et a l'intention d'utiliser une partie de ce don pour effectuer des paiements au titre du Marché « Acquisition et livraison de 16 motoculteurs et 4 tracteurs avec accessoires » lot unique. Pour ce Marché, l'Emprunteur effectuera les paiements en recourant à la méthode de décaissement par Paiement Direct, comme définie dans les Directives de la Banque applicables aux Décaissements dans le cadre de

Financements de Projets d'Investissement, à l'exception des paiements pour lesquels le marché stipule que le paiement sera effectué par Lettre de crédit.

2. Le Ministère de l'Agriculture, de la Pêche de l'Environnement, du Tourisme et de l'Artisanat sollicite des offres sous pli fermés de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'acquisition et la livraison de 16 motoculteurs et 4 tracteurs avec accessoires.

#### Lieu de livraison

Lieu de Livraison : Dans les CRDE bénéficiaires du projet :

\* 2 Tracteurs et 10 motoculteurs pour Grande Comore

\* 1 Tracteurs et 4 motoculteurs pour Anjouan

\* 1 Tracteurs et 2 motoculteurs pour Mohéli

3. La procédure sera conduite par mise en concurrence nationale en recourant à un Appel d'offres (AON) ouvert telle que définie dans le Cadre de Passation des Marchés de la Banque2 octobre 2015 du Cadre de passation des marchés applicable conformément à l'accord juridique et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Cadre de Passation des Marchés.

4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès des bureaux du Projet d'Urgence d'Appui à la Production Agricole (AEFPF-Comores)

Courriel: [aefpfpcomoresbad@gmail.com](mailto:aefpfpcomoresbad@gmail.com) / [rpmaefpf.comoresbad@gmail.com](mailto:rpmaefpf.comoresbad@gmail.com) / [Nadjib.cnaefpfcomores.bad@gmail.com](mailto:Nadjib.cnaefpfcomores.bad@gmail.com),

Téléphone : (+269) 733 12 81/(+269) 345 34 69 et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous du Projet AEFPF sis à la Direction Générale des Ressources Halieutiques - Union des Comores, durant les heures de travail du lundi au vendredi de 8h 30mn à 16h 30mn.

5. Le Dossier d'Appel d'offres en français relatif à l'acquisition et la livraison des 16 motoculteurs et 4 tracteurs avec accessoires peut être obtenu gratuitement par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous : [aefpfpcomoresbad@gmail.com](mailto:aefpfpcomoresbad@gmail.com)

6. Les offres doivent être remises à l'adresse ci-dessous du Projet AEFPF-COMORES sis à la Direction Générale des Ressources halieutiques - Union des Comores au plus tard le 12 février 2024 à 14h 00mn heure locale. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas auto-

risée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse mentionnée ci-dessous du Projet AEFPF-COMORES sis à la Direction Générale des Ressources halieutiques Moroni - Union des Comores 12 février 2024 à 14h 30mn heure locale

7. Les offres doivent être accompagnées d'une déclaration de garantie bancaire de soumission

8. Veuillez noter que le Cadre de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les propriétaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de l'avis de Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs inclus dans le dossier d'appel d'offres.

9. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

**A l'attention du Coordonnateur National du Projet (AEFPF-Comores)**  
**Cellule d'Exécution du Projet (CEP)**  
**Bureau sis à la Direction Générale des Ressources Halieutiques**  
**Moroni - Union des Comores**  
**Téléphone fixe : (+269) 773 12 81**  
**Mobile : (+269) 345 34 69**

## CONCOURS SLAM À L'ÉCOLE

## Groupe Scolaire l'Olivier remporte la palme

Quatre écoles, une discipline, deux trophées. Kam'Art Culture a clôturé son programme « Slam à l'école », samedi 06 janvier dernier après plusieurs mois d'ateliers avec les écoliers. Le Groupe Scolaire l'Olivier a remporté le laurier du « Meilleur Slam à l'école » ainsi que le prix « Coup de cœur ».

Les vers ont fleuri, les rimes ont dansé samedi à l'Alliance. C'est dans une salle comble que quatre élèves, issus d'établissements scolaires de la place et finalistes du Concours Slam à l'école, ont déclamé leurs textes. Cela après plusieurs mois d'ateliers de découverte et d'apprentissage de cette discipline dont les racines plongent dans la poésie orale. « Pour cette première édition, on a sélectionné huit écoles à Ngazidja. Avec les élèves, on a travaillé sur cette discipline artistique qui obéit à certaines règles même si elle offre une certaine liberté également dans la composition et l'expression. Quatre écoles se sont démarquées et ont été sélectionnées pour la finale », a expliqué Nawiya

Bacar, slameuse, coordinatrice du projet et membre fondatrice de Kam'Art Culture, une structure consacrée à la promotion de l'art et de la culture.

A l'issue de plusieurs phases de sélection, 4 finalistes ont été retenus, chacun représentant son école. Il s'agit de Faiznat Ali de l'École privée le Gymnase, Mounira Said Halifa de l'E.H.A.D de Mbeni, Zahir Ali Himidi du Groupe Scolaire Fundi Abdoulhalmid et Soihha Ibrahim Ahmed du Groupe Scolaire l'Olivier de Mitsamihuli. Et c'est cette dernière qui a décroché le trophée de « Meilleur Slam à l'école » accompagné de divers cadeaux dont des recueils de poésie, un bloc note personnalisé et la couverture de frais de scolarité sur une période de trois mois.

Sur scène, les finalistes ont déclamé leurs slams avec conviction et surtout beaucoup d'émotions, devant un jury composé de MT Soly écrivain, poète et slameur, Nawiya Bacar, slameuse et écrivaine, Mohamed Msaidie, slameur/guitariste, Gamil, chargé de programme culturel à l'Alliance française de Moroni, partenaire de



l'évènement, et Athoumane Ali Minihadji, enseignant de Français. Un projet pédagogique et culturel soutenu par la maison 4 Etoiles éditions.

Avec des mots simples, une gestuelle maîtrisée et un rythme tantôt soutenu tantôt modéré, les jeunes slameurs ont ému le public. Des textes bouleversants de sincérité

avec des textes abordant l'amour. De soi, des autres, de l'Afrique. Mais aussi des textes abordant la guerre et surtout, la paix. Une compétition dans laquelle l'Olivier a su faire éclore son talent poétique et remporter un laurier mérité.

S.Ch

**La Gazette des Comores**  
Fondateur et Directeur général  
Said Omar Allaoui  
Directeur de la publication  
Elhad Said Omar  
Rédacteur en chef  
Mohamed Youssouf  
Secrétaire de rédaction  
Toufè Maecha  
Rédaction  
A. Mmagaza  
M.I.M Abdou  
Andjouza Abouheir  
Nassuf Ben Amad  
Kamal Gamal Abdou  
Nabil Jaffar  
Riwad  
A Bardraoui  
Mise en page  
Abdouchakour Aladi Nourou  
Responsable commercial  
Mariama Mhoma  
Documentation archiviste  
Hadidja Abdou  
Photographe / Site Web  
Mohamed Said Hassane  
Impression  
Graphica Imprimerie  
www.lagazettedescomores.com  
Tel: 773 91 21/ 322 76 45



Ministère de l'agriculture,  
de la Pêche et de l'Environnement,  
du Tourisme et de l'Artisanat



DIRECTION NATIONALE DES STRATEGIES AGRICOLES ET DE L'ELEVAGE

PROJET INTÉGRÉ DE DÉVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEURS  
ET DE LA COMPÉTITIVITÉ (P164584), CRÉDIT IDA 6423 KM



## AVIS DE DEMANDE DE COTATION OUVERT

Réf. N° : 2024/003/MAPETA/PIDC/DC/CRDE

## ACQUISITION DES KITS VÉTÉRINAIRES DESTINÉS A L'OPÉRATIONNALISATION DES CRDES (FOMBONI, OUANI, MAOUENI ET SIMBOUSSA).

1. Le Gouvernement Comorien a reçu un financement de la Banque Mondiale (IDA) pour financer le Projet Intégré de Développement des Chaines des Valeurs et de la Compétitivité (PIDC) et à l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du Marché « acquisition des kits vétérinaires pour l'opérationnalisation des CRDE en 4 lots distincts :

## Lot 1 : acquisitions des provendes

- PONTE PARENTAUX 600 SUJETS  
- CHAIR PARENTAUX 600 SUJET  
- POUSSINS DES COUVEUSES 48 000 SUJETS

## Lot 2 : Acquisition des souches parentales :

- Poussins de souches parentales de ISA BROWN, RHODE ISLAND OU HY-LINE CRDE de MAOUENI, OUANI et FOMBONI  
- Poussins de souches parentales de race ROOSS 308 ou COBB 500 CRDE de SIMBOUSSA, OUANI et FOMBONI

## Lot 3 : Œufs à couvrir :

- Œufs à couvrir de souches parentales de ISA BROWN, RHODE ISLAND OU HY-LINE CRDE de MAOUENI, OUANI et FOMBONI  
- Œufs à couvrir souches parentales de race ROOSS 308 ou COBB 500 CRDE de SIMBOUSSA, OUANI et FOMBONI

## Lot 4 : Vaccins et médicaments vétérinaires :

- Vaccins (Maladie de Newcastle, Maladie de Gomboro, Bronchite infectieuse, vaccin bivalent, vaccin trivalent, variole, coryza, marek)  
- Médicaments (Vitamine, Antistress, Anticoccidiens, Hépatoprotecteur/diurétique, Antibiotique, Déparasitant/vermifuge, Désinfectant)  
- Abreuvoir, Mangeoire, Plateaux pour poussins, Débecqueur, bottes, combinaisons, Couvre tête et pieds

2. Le PIDC sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises : « le soumissionnaire doit démontrer qu'il a réalisé au moins un marché similaire au cours de 05 dernières années avec satisfaction du Client pour chaque

lot soumissionné ».

La procédure sera conduite par mise en concurrence en recourant à une demande de cotation ouverte (DC) telle que définie dans le « Règlement de Passation des Marchés applicables aux Emprunteurs dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement, (édition du 1er juillet 2016, révisée en novembre 2017, août 2018 et septembre 2023.) ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

3. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat du PIDC situant à Mdé, EX-Cefader au Ministère de l'Agriculture, de la Pêche, de l'Environnement, du Tourisme et de l'Artisanat ; email : [projetpidc@gmail.com](mailto:projetpidc@gmail.com) et prendre connaissance du dossier de demande de cotation ouvert à l'adresse mentionnée ci-dessous : du lundi au vendredi à partir de 8H 00min à 15h 30, et du samedi : 8H 00min à 12H 00min.

Le Dossier de demande de cotation en version française peut être retiré au

secrétariat du PIDC à tout Soumissionnaire intéressé à l'adresse ci-dessous. La demande de cotation sera retirée par voie électronique ou au secrétariat du PIDC.

4. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 20 janvier 2024 à 11H 00min. La soumission des offres par voie électronique sera autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes dans la salle de conférence du PIDC à l'adresse ci-dessous, le 20 janvier 2024 à 11H 30min.

## 5. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessous est :

Ministre de l'Agriculture, de la Pêche, de l'environnement, du Tourisme et de l'Artisanat  
BP :41-Moroni  
A Mdé ex-Cefader -maison des épices.  
Au secrétariat du Projet (PIDC)/ Email : [projetpidc@mail.com](mailto:projetpidc@mail.com)

Lancé, le 08 janvier 2024



# 14 JANVIER 2024

1<sup>er</sup> TOUR DES ÉLECTIONS  
DU PRÉSIDENT DE L'UNION DES COMORES  
ET DES GOUVERNEURS DES ÎLES.



“ Mon choix.  
Mon avenir.  
**je vote!** ”



#Elections2024  
#MonChoixMonAvenir